Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_089-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_089

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 31 MAI 2018

L'an deux mille dix huit, le trente et un mai à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Animation économique, ruralité et agriculture

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	62

Objet de la délibération:
Groupement des Oléiculteurs Varois - Concours des huiles d'olives - Attribution d'une subvention et convention d'objectifs 2018

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Sophie DUFOUR, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Yves LE POULAIN, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Serge BALDECCHI pouvoir à Nicole FANELLI, Marie-France DURANDO pouvoir à Jacques GÉRARD, Anne-Marie AMOROSO pouvoir à Alain CAYMARIS, Jutta AUGUIN pouvoir à Francine FIORINI, Stéphan CERET pouvoir à Christine NICCOLETTI, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Daniel MARIA, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Sophie DUFOUR, Sylvie FRANCIN pouvoir à Alain VIGIER, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Alain HAINAUT pouvoir à Richard STRAMBIO, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Claude PIANETTI, Florence LEROUX pouvoir à Sylvie FAYE, Grégory LOEW pouvoir à Guy DEMARTINI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Christian TAILLANDIER, Laure REIG pouvoir à Georges ROUVIER, Richard TYLINSKI pouvoir à Frédéric MARCEL

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Bernard CHARDES, Mathilde KOUJI-DECOURT, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Sophie DUFOUR

RAPPORTEUR : Monsieur Gilbert GALLIANO

Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_089-DE

Dans le cadre de sa compétence obligatoire Développement économique, la Communauté d'Agglomération Dracénoise soutient les démarches en faveur du développement agricole en favorisant notamment les actions d'animation liées à la promotion des filières agricoles locales telles que l'oléiculture.

Le Groupement des Oléiculteurs Varois, association départementale, défend l'oléiculture varoise via ses différentes actions que sont :

- sa représentation auprès d'instances oléicoles nationales (AFIDOL – Interprofession oléicole, Comité Technique de l'Olivier, Syndicat National des Mouliniers, Syndicat de Défense de l'AOC PROVENCE, etc.),
- l'organisation de formations pratiques : taille / greffage de l'olivier, certiphyto, dégustation, etc, ainsi que la diffusion régulière d'informations auprès des adhérents via un bulletin d'informations bimestriel et son site internet,
- l'organisation de concours à échelle départementale, régionale et nationale.

A ce titre, le Groupement des Oléiculteurs Varois a pour habitude d'organiser le « Concours national des huiles d'olives et dérivés » sur le territoire de la Dracénie, à Draguignan. Après 2 ans d'absence, le Groupement des Oléiculteurs Varois, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Dracénoise, a décidé d'organiser à nouveau ce concours national en 2017. Au vu de son succès, il est apparu opportun de renouveler ce partenariat permettant l'organisation de l'édition 2018 du « Concours national des huiles d'olives et dérivés », mais aussi de manière plus générale, de mutualiser les moyens de chacune des deux parties et de travailler conjointement sur la promotion de la filière oléicole en Dracénie.

Dans ce contexte, le Groupement des Oléiculteurs Varois s'engage à :

- organiser techniquement et administrativement le « Concours national des huiles d'olives et dérivés 2018 » et à renforcer la diffusion et la promotion de l'événement auprès de la profession,
- participer à la conférence de presse à l'issu de la remise des prix,
- mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération Dracénoise des bases de données à jour (adhérents, jurés, participants aux concours),
- réaliser 3 animations au profit de la Communauté d'Agglomération Dracénoise initiant à la dégustation des huiles d'olive durant l'année 2018.

De son côté la Communauté d'Agglomération Dracénoise s'engage à :

- mettre à disposition des locaux communautaires, au musée des Arts et Traditions Populaire de Draguignan, le matériel nécessaire (tables et chaises) ainsi que du soutien administratif et logistique (travail infographiste) pour l'organisation du concours,
- promouvoir le concours des huiles mais aussi, plus généralement, la filière oléicole locale auprès de la presse spécialisée (Var des gastronomes, made in Var, Saratatouille) et des relais d'opinion.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

• Communauté d'Agglomération Dracénoise :	3 800 €	30,4%
• Groupement des Oléiculteurs Varois :	8 700 €	69,6%
TOTAL :	**12 500 €**	**100 %**

Compte tenu de ces éléments et de la dynamique des membres de l'association, il est proposé au Conseil d'agglomération d'accorder une subvention de 3 800€ au Groupement des Oléiculteurs Varois pour mener à bien les actions ci-dessus citées en matière de soutien et de promotion de la filière oléicole sur la territoire de la Dracénie.

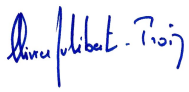
Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_089-DE

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Agriculture réunie le 15 mai 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver le versement d'une subvention au Groupement des Oléiculteurs Varois d'un montant de 3 800€,
- mandater Monsieur le Président pour toutes les démarches et formalités afférentes.
 Les crédits seront imputés au chapitre 11, nature 6574, fonction 90, antenne 900 du budget 2018.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 07/06/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.